

Mikets

4 Décembre 2021
30 Kislev 5782

1216

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une conduite visant la solidarité

« Yossef, apercevant parmi eux Binyamin, dit à l'intendant de sa maison : "Fais entrer ces hommes chez moi ; qu'on tue des animaux et qu'on les accommode, car ces hommes dîneront avec moi." » (Béréchit 43, 16)

Nos Maîtres commentent (Tan'houma, Nasso 28) : « C'était Chabbat, comme il est dit : "Qu'on les accommode" – référence aux préparatifs du vendredi (cf. Chémot 16, 5). Le Saint béni soit-Il dit à Yossef : "Tu as respecté le jour saint avant que Je l'aie ordonné ; Je te jure que ton petit-fils apportera un sacrifice le Chabbat." Ainsi, il est écrit : "Au septième jour, le prince des enfants d'Ephraïm." (Bamidbar 7, 48) »

Un vendredi, Yossef invita ses frères à manger en sa compagnie le repas de Chabbat. C'est également l'avis de Rabbénou Bé'hayé, du Rokéa'h et du Tosfot Hachalem.

L'auteur de l'ouvrage Oznaïm LaTorah rapporte l'interprétation de nos Maîtres (Pessa'him 2a) du verset « Le matin venu, on renvoya ces hommes, eux et leurs ânes » (Béréchit 44, 3) : « L'homme doit toujours partir de jour et revenir de jour. » C'est la raison pour laquelle les frères de Yossef voyagèrent le matin. Cependant, d'après le sens littéral, il ressort, non pas qu'ils décidèrent de prendre la route le matin, mais qu'on ne les renvoya, c'est-à-dire ne leur en donna la permission, qu'à ce moment-là. Pourquoi ?

Il est écrit : « Ils burent et s'enivrèrent avec lui. » (Béréchit 43, 34) Yossef les retint volontairement jusqu'au lendemain matin, car, s'ils étaient partis dans un état d'ivresse, ils auraient pu avancer ne pas être responsables de la prise de la coupe royale par leur jeune frère, tous se trouvant alors sous l'effet de l'alcool. D'après nos Maîtres, le sommeil redonne sa sobriété à celui qui est soûl, d'où le choix de Yossef de les libérer le matin.

Toutefois, les commentateurs demandent pourquoi il les renvoya durant Chabbat, alors que lui-même le respectait. Comment comprendre qu'il les poussa à profaner le jour saint ? Certains expliquent que la situation était semblable au sauvetage d'une vie humaine, qui a la préséance sur le respect du Chabbat. En effet, Yaakov, vieillard, était resté en Canaan, seul et dépourvu de vivres. En raison de l'urgence de leur retour, Yossef les

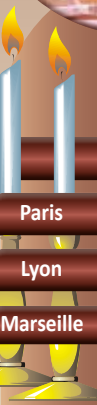
congéda au beau milieu du jour saint.

Cependant, notre question n'est pas pleinement résolue. Lorsque les fils de Yaakov durent retourner en Égypte, après avoir été accusés d'avoir volé la coupe, ils laissèrent leurs ânes sur place, sous la surveillance de leurs serviteurs, afin d'éviter de déplacer du mouktsé. Mais, comment Yossef, qui savait pertinemment qu'il leur imposerait ce déplacement de retour pendant Chabbat, put-il se permettre de les renvoyer ce jour-là ? À l'aller, il les renvoya vraisemblablement le Chabbat à cause du danger encouru par Yaakov. Pourtant, le fait qu'il les contraignit ensuite à revenir sur leurs pas semble prouver le contraire.

Nous en déduisons que le rétablissement de la solidarité parmi les tribus était aussi primordial que le sauvetage d'une vie humaine. Yossef ressentit le besoin de tester le dévouement de ses frères à défendre Binyamin. C'est pourquoi il dissimula sa coupe dans le sac de ce dernier et les accusa ensuite de l'avoir dérobée. Quand on la trouverait dans les affaires du cadet, il serait possible de vérifier la réaction des frères, de constater s'ils avaient, ou non, progressé dans la fraternité.

L'absence d'union entre des frères et au sein du peuple juif constitue le cas le plus critique de danger de vie. Car, si l'un des chefs de tribus n'avait pas suivi la voie divine, cela aurait porté atteinte à l'ensemble de l'univers. S'il était décédé du vivant de son père, celui-ci n'aurait pas eu accès au monde à venir (cf. Tan'houma, Vayigach 9). Et, s'il était mort spirituellement, cela aurait représenté un sauvetage d'une vie pour le peuple juif, où la solidarité aurait fait défaut.

Dès lors, nous comprenons pourquoi Yossef choisit de renvoyer ses frères pendant Chabbat, en s'appuyant sur la permission de le transgresser pour sauver une vie humaine, c'est-à-dire, dans le cas présent, afin de tester s'ils avaient corrigé leur manque de solidarité. Yossef désirait ainsi s'assurer que son père ne perdrait pas sa part dans le monde futur, à cause d'une désunion entre ses enfants. Conscient qu'il leur incombait de se repentir sur ce point, de progresser dans la solidarité et d'aller toujours de l'avant dans la sainteté, il les testa à ce sujet.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	16h37	17h49	18h38
Lyon	16h38	17h47	18h33
Marseille	16h45	17h51	18h35

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • Fax: +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 1er Tévet, Rabbi Yaïr 'Haïm Bekrekh,
auteur du responsa 'Havat Yaïr

Le 2 Tévet, Rabbi Yaakov Ibn Tsour, auteur
du Michpat Outsédaka BeYaakov

Le 3 Tévet, Rabbi Avigdor Ezriel, auteur du
Zimrat Haarets

Le 4 Tévet, Rabbi 'Haïm Chaoul Dwik
HaCohen, auteur du Éfo Chlomo

Le 5 Tévet, Rabbi Binyamin Mordékhai
Navon, auteur du Bné Binyamin

Le 5 Tévet, Rabbi Yéhochoua HaLévi
Horvitz

Le 6 Tévet, Rabbi Yérahmiel Tsvi
Yéhouda Rabinovitz, l'Admour de Bialé-
Pchis'ha



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un rappel par téléphone

À l'issue d'un séjour à l'hôtel, quelques heures avant de rendre les clés, je constatai la perte d'un document très important. Je le cherchai dans tous les recoins possibles. En vain.

Je levai alors les yeux au Ciel, implorant le Tout-Puissant de m'aider à le retrouver, après quoi je continuai à fouiller la chambre. Mais je ne parvins toujours pas à mettre la main dessus.

Je me tournai de nouveau vers le Créateur : « Maître du monde, s'il a été décrété que je devais perdre ce document, je l'accepte avec amour. Cependant, ce n'est pas seulement une perte pour moi, mais aussi pour Toi, car c'est un document très important dans mon œuvre de diffusion de la Torah. »

À peine avais-je prononcé ces mots que mon téléphone sonna. C'était un homme de ma connaissance, qui me raconta qu'il avait perdu un objet de grande valeur et ne parvenait pas à le retrouver. Que pouvais-je lui suggérer ?

Soudain, la lumière se fit dans mon esprit et je demandai à mon interlocuteur s'il avait vérifié au-dessus de l'armoire. Avant même qu'il n'ait eu le temps de répondre, je réalisai que c'était à cet endroit que j'avais moi-même déposé mon précieux document.

C'est ainsi que je le retrouvai grâce à cet appel téléphonique providentiel.

Je suis absolument convaincu que c'est la prière que j'ai formulée qui m'a permis de retrouver ce que j'avais perdu. Cela nous démontre que le Saint béni soit-Il aspire particulièrement aux prières faites du fond du cœur, des prières qui ne sont jamais laissées sans réponse.

DE LA HAFTARA

« **Exulte et réjouis-toi (...).** » (Zékharia chap. 2-4)

On ajoute deux versets de la haftara de Roch 'Hodech « **Le ciel est Mon trône** » (Yéchaya chap. 66) et de celle de veille de néoménie « **C'est demain néoménie** » (Chmouel I chap. 20).

Lien avec la paracha : dans la haftara, sont mentionnés le candélabre et les bougies vus par le prophète, ce qui correspond au sujet du jour, l'allumage des lumières de 'Hanouka.

LES VOIES DES JUSTES

Tout homme doit veiller à ne pas agir de manière à laisser penser aux autres qu'il a transgressé la volonté divine. De même qu'il nous incombe de nous rendre quittes de nos obligations envers l'Éternel, nous devons aussi l'être aux yeux d'autrui. (C'est la raison pour laquelle nos Sages ont interdit certains actes, susceptibles d'être mal interprétés par notre prochain – marit ayin.)

Dans le même esprit, on se gardera de raconter et de publier ses propres péchés. Toutefois, si d'autres personnes sont soupçonnées à notre place de les avoir transgressés, nous reconnaissons nos actes, afin de lever le soupçon.



PAROLES DE TSADIKIM

La volonté du jeune malade de rencontrer le président Trump

La fête de 'Hanouka est le symbole de l'éducation ('hinoukh). Celle-ci consiste, à travers l'exemple personnel du parent, à ancrer dans son enfant les vertus miséricordieuses de l'Éternel. L'histoire émouvante qui suit illustre le sentiment intime de solidarité battant dans le cœur de tout Juif, dès son plus jeune âge, et l'incroyable pouvoir de l'éducation de transmettre les valeurs morales les plus élevées du judaïsme.

Aux États-Unis, Rav Friedman, responsable d'une récolte de fonds pour la tsédaka, avait un enfant de neuf ans en phase terminale de la maladie. Il existe un organisme non-juif américain qui s'efforce de combler la dernière volonté des enfants se trouvant dans cet état et est prêt à déboursier pour chacun jusqu'à dix mille dollars. Certains choisissent d'aller à Disneyland, d'autres de survoler les chutes du Niagara, d'autres de faire un safari en Afrique.

Le 'Hanouka de l'année 5778, des représentants de cet organisme se rendirent à l'hôpital pour demander à ce jeune malade ce qu'il souhaitait. Il leur répondit qu'il aimerait rencontrer le président Donald Trump. Cette requête posait problème : l'enfant était relié à des appareils et il était très difficile de le déplacer. Quant à demander au président de venir, il va sans dire que cela l'était encore davantage, sans compter les frais de déplacement et de sécurité, qui dépasseraient sans doute le budget.

L'enfant s'entêtait, si bien que sa requête arriva aux oreilles du président de cet organisme. Il lui téléphona et lui proposa un compromis : écrire sa demande sur une feuille et promesse lui était faite qu'elle serait déposée dans un délai d'une semaine sur le bureau du président.

Le malade accepta et écrivit sa lettre : « À l'attention du président Donald Trump. Je vous estime beaucoup et, en particulier, pour vos efforts en faveur du peuple juif. Sachez que j'ignore combien de temps il me reste à vivre. Il se peut que, lorsque vous me lirez, je ne sois déjà plus là. Je suis très peiné qu'un Juif, Robchkin, ait été accusé à tort et condamné à vingt-sept ans d'emprisonnement, alors qu'il cherchait simplement à améliorer le niveau de cacheroite en Israël. Il a une femme et sept enfants, dont l'un malade. Tout ce qui me travaille, sur mon lit de mort, est la pensée de ces enfants attendant désespérément le retour de leur papa. Les larmes aux yeux, je vous supplie de bien vouloir lui accorder votre grâce. »

La lettre fut déposée sur la table du président deux jours avant la fin de 'Hanouka. Quand il commença à la lire, il ne put retenir ses larmes. Incapable de poursuivre, il appela sa fille pour le faire.

Durant tout le dernier siècle, il n'arriva jamais qu'un président accorde grâce à un inculpé au cours de l'année de son élection. Cependant, les mots de cet enfant juif vainquirent le cœur de cette sommité des non-Juifs. Quel incroyable pouvoir un jeune Juif détient-il !

Un enfant non-Juif aurait demandé de profiter au maximum des plaisirs de ce monde. Mais, la seule jouissance d'un Juif est d'aider un de ses frères, habiterait-il dans un autre pays et ne l'aurait-il jamais rencontré. Combien l'Éternel peut-Il être fier de Son peuple !



LA CHEMITA

Durant la chémitha, il est permis de couper les branches d'un arbre, tant qu'on ne recherche pas l'intérêt de celui-ci. Ainsi, il est autorisé de le faire afin d'utiliser ces branches pour le skhakh de notre soucca. Cependant, si l'arbre a commencé à produire des fruits, on se gardera de couper les branches où ils se trouvent, en raison de l'interdit de causer une perte aux produits de la septième année.

Pendant la chémitha, il est permis de cueillir des branches de fleurs pour décorer sa maison. Concernant les fleurs dont la coupe entraîne la pousse de nouvelles fleurs [ce qui est interdit], si on n'a pas l'intention de causer ce phénomène, on a le droit de les cueillir, mais de manière différente de l'habitude, c'est-à-dire en coupant le tiers supérieur de la branche, plutôt que son milieu (comme on le fait généralement pour stimuler la pousse). Il est préférable de ne pas utiliser d'outil de taille pour cueillir les fleurs.

Un particulier qui a des fleurs dans son jardin et désire en cueillir pour décorer sa maison, s'il n'a pas du tout l'intention d'entraîner la pousse de nouvelles fleurs ni de les vendre, a le droit de les cueillir durant la chémitha.

Celui qui a enfreint l'interdit de moissonner son champ durant la chémitha, bien qu'il ait ainsi transgressé un ordre de la Torah, on ne le pénalise pas en lui interdisant de le semer au terme de la septième année.

L'habitude de stimuler la pousse des aravot peu avant Souccot par l'élagage total de leur arbre le 15 Av, sans y laisser la moindre feuille, et son arrosage deux fois par semaine, tout comme la pratique courante de noircir l'arbre des hadassim par de la fumée pour qu'il produise ensuite de belles branches munies de séries de trois feuilles à la même hauteur sont à proscrire durant la chémitha, puisqu'elles correspondent au travail de l'arbre. Toutefois, si quelqu'un a agi ainsi, il lui sera a posteriori permis d'utiliser sa récolte, mais uniquement pour la mitsva des quatre espèces.

La plante khat, importée du Yémen, est parfois utilisée pour la mastication. Ses feuilles sont coupées d'une manière particulière qui permet, après deux semaines, la pousse de nouvelles. D'après certains, cette pratique est prohibée durant la chémitha. Mais, on peut être indulgent à ce sujet. A priori, il est néanmoins préférable de les cueillir de manière un peu différente qu'à l'accoutumée. Par exemple, si on a l'habitude de les couper au niveau du tiers supérieur, on le fera au milieu. En ce qui concerne la sainteté propre aux produits de la septième année, il y a également lieu de se montrer indulgent, car il n'est pas courant de mastiquer cette plante.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



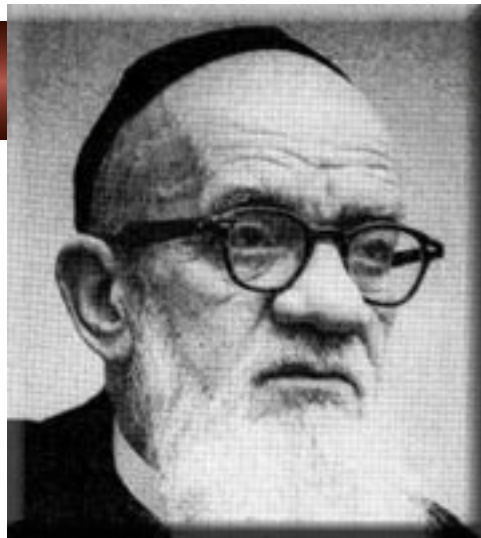
La vertu de la reconnaissance

« Il revint à eux, leur parla et sépara d'avec eux Chimon, qu'il enferma à leurs yeux. »
(Béréchit 42, 24)

Il est difficile de comprendre comment les frères de Yossef ont accepté que le second du roi emprisonne Chimon. En outre, il agit ainsi juste après les avoir accusés d'espionner l'Égypte, les couvrant ainsi de honte. Leur vaillance physique leur aurait permis de détruire, à eux seuls, tout le pays ; pourquoi donc ne réagirent-ils pas ?

Nous en déduisons l'importance de la reconnaissance envers autrui, y compris à l'égard d'un non-Juif. Les enfants de Yaakov souffraient de la faim en Canaan. Ils s'étaient rendus en Égypte afin d'acheter des vivres. Yossef – dont ils ignoraient l'identité – accepta de leur donner tout ce qu'ils lui demandèrent. Aussi ne pouvaient-ils pas se permettre de lui faire le moindre mal, car ils devaient se montrer redevables. C'est la raison pour laquelle ils s'abstinrent de lutter contre lui pour défendre Chimon et c'est aussi pourquoi ce dernier accepta de se laisser emprisonner.

Au départ, ils ne savaient comment interpréter la conduite de Yossef, qui avait pris Chimon en otage et, de surcroît, avait exigé qu'ils lui amènent leur jeune frère Binyamin. Tant qu'ils ignoraient les intentions de ce dirigeant et ne savaient pas si elles étaient bonnes ou mauvaises, ils se gardèrent de réagir. Mais, par la suite, quand il renouvela son accusation contre eux en incriminant Binyamin de vol, ils ne purent s'empêcher de se défendre et décidèrent d'attaquer l'Égypte, quitte à la raser, comprenant que, dans une telle situation, ils n'étaient pas tenus d'être reconnaissants envers leur bienfaiteur. En effet, ils n'avaient d'autre choix que de ramener Binyamin chez leur père, qui était si attaché à son cadet que sa disparition aurait représenté pour lui un réel danger.



Rabbi Yaakov Chaoul Katsin zatsal

Les racines de l'illustre famille Katsin remontent jusqu'à la diaspora espagnole, dans les années 5200, à l'époque du saint Rabbi Yossef Caro. Face à la terreur du tyran au temps de l'expulsion d'Espagne et aux décrets de l'Inquisition, le père de famille, Señor Chlomo Katsin quitta le pays. Il erra pour finalement s'installer en Syrie, pays abritant de nombreux Sages et scribes. Depuis cette époque, ses descendants furent célèbres pour leur piété et leur érudition en Torah.

À Jérusalem, brilla la lumière d'un descendant de cette lignée pure, le Gaon et kabbaliste Rabbi Yaakov Chaoul Katsin zatsal, qui, par le passé, remplit les fonctions de Rav de la communauté « Chaaré Tsion » des ressortissants de Syrie à New York.

Il apprit lui-même essentiellement auprès de Rabbi Réfaël Chlomo Laniado zatsal, dans la Yéchiva « Ohel Moéd », alors fondée pour les membres de la communauté syrienne. Plus tard, avec la création de la Yéchiva « Porat Yossef » en 5683, il y poursuivit ses études et y devint Roch Yéchiva.

La Première Guerre mondiale, sur le point de se terminer, laissa ses empreintes sur les habitants de la Terre Sainte et, en particulier, de Jérusalem. La famine devint dominante, au point que les hommes tentaient de calmer leur faim en mangeant du pain confectonné à base de sorgho, alors utilisé comme nourriture pour les poulets, et des pelures d'orange ramassées ci

LE SOUVENIR DU JUSTE

ou là. Les victimes de la faim étaient plus nombreuses que celles du glaive. En outre, de terribles maladies et épidémies sévirent et se propagèrent, notamment le typhus, qui eut raison des parents de Rabbi Yaakov.

Suite à la pression et au manque de nourriture de cette période, ce dernier souffrit d'une longue et douloureuse maladie, un ulcère à l'estomac, comme il le témoigne lui-même : « Malheureusement, en ces années, la Rigueur me frappa et je souffris de terribles douleurs, un ulcère à l'estomac, accompagné de poignants maux au cœur. À partir de l'année 5680, je souffris jour et nuit de douleurs indescriptibles. Je ne pouvais rien manger, hormis du lait, de la soupe et d'autres aliments légers pour me maintenir en vie.

« Pour calmer mes douleurs, je dus subir une opération à l'hôpital "Chaaré Tsédek" par le célèbre médecin, le Tsadik Docteur Wallach – qu'il soit béni et récompensé au centuple dans les cieux. C'était en 5684. Grâce à l'opération, mes maux disparurent, mais ma maladie continuait à se développer, tandis que mes forces physiques s'amaigrissaient. J'attendais impatiemment le salut divin. »

En dépit de son extrême faiblesse, il témoigne : « Néanmoins, j'éprouvais un grand désir de maintenir mon programme d'étude de la Guémara, avec l'interprétation de Rachi et des Tosfot, de m'atteler à cette tâche même dans la détresse. »

Lorsque les Sages et Rabbanim de la Yéchiva « Porat Yossef » constatèrent son exceptionnelle érudition, ils le nommèrent Roch Yéchiva. Ainsi, à travers son enseignement, il guida ses élèves dans l'étude de la Guémara, accompagnée des commentaires de Rachi, des Tosfot, des Richonim et des A'haronim.

Quant aux Sages de la Yéchiva « Oz Véhadar » – fondée sur la demande de Rav Yossef Avraham Chalom et située à côté de « Porat Yossef » –, destinée à

l'étude de la kabbale, ils bénéficiaient de son cours quotidien. Du point de vue de Rabbi Yaakov, le fait qu'un jeune homme de vingt-cinq ans, comme lui, puisse expliquer à de vieux Sages des concepts ésotériques relevait du miracle. En guise d'usufruit dans ce monde, les étudiants de la Yéchiva recevaient une bourse de cinq pounds mensuels et les Sages de « Oz Véhadar » un supplément de deux pounds pour encourager l'étude de la kabbale.

Rabbi Yaakov fut reconnu comme un éminent érudit, versé dans tous les domaines de la Torah, de la loi et maîtrisant les quatre parties du Choul'han Aroukh. À l'époque où il fut membre du Tribunal sépharade de Jérusalem, il parvint à résoudre les cas les plus complexes de divorces, d'agounot et d'autres problèmes complexes de la communauté. Après avoir minutieusement décortiqué la question, étudiée avec tout son sérieux, il y répondait avec brio. En outre, il occupa le poste de greffier au Tribunal. Enfin, grâce à son esprit jeune, il y introduisit un ordre exemplaire, une grande diligence et une disposition à apporter la réponse appropriée à chaque demande.

Concluons par une dernière facette de son éminente personnalité, son exceptionnelle générosité. Il mettait un point d'honneur à soutenir toutes les institutions de Torah d'Israël comme de Diaspora. Il parlait souvent de l'importance prépondérante de cette mitsva pour laquelle il donnait lui-même l'exemple, en remettant son salaire mensuel à l'émissaire de Rabbi Ezra Attia de la Yéchiva « Porat Yossef », conduite qui eut un grand impact sur le public présent. Il fonda également la caisse de charité « Maguen Israël », en faveur des Sages allant collecter des fonds à New York. Il soutint aussi des milliers de pauvres, veuves et orphelins.